

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 1-4

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__1_0

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

PREMIÈRE PARTIE. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

I.

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 1861.

Le 4 décembre 1861, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances; sous la présidence successive de MM. Wolowski et Dupuit.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté sans réclamations.

La Société, appelée, conformément au règlement, à renouveler son bureau, le maintient en fonctions à l'unanimité, pour l'année 1861-1862. Elle décide en même temps qu'une 5^e vice-présidence sera créée et offerte à M. Hippolyte Passy, membre de l'Institut, un de ses membres.

A l'occasion de la lecture par M. le secrétaire d'un extrait d'un mémoire de M. le Dr Labesque, d'Agen, relativement aux effets de la vaccine sur le mouvement de la population dans le département de Lot-et-Garonne, une discussion s'élève sur la valeur des arguments des adversaires de la vaccine.

M. Mannequin : J'estime que la question est beaucoup plus médicale que statistique. Les adversaires de la vaccine prétendent, en effet, qu'un certain nombre de maladies qui n'existaient pas autrefois et sévissent sur la population adulte (notamment la fièvre typhoïde), lui sont particulièrement dues. Il importerait donc, pour pouvoir répondre à cet argument, que l'on possédât une nomenclature des décès d'après leurs causes, pour une série d'années, et que l'on recherchât si des maladies nouvelles se sont réellement produites à partir de l'époque où la vaccine a été pratiquée sur une grande échelle. Il est vrai que, même dans ce cas, il y aurait lieu d'examiner s'il est possible d'appliquer à la vaccine l'adage : *Post hoc, ergo propter hoc*.

M. Wolowski : Je maintiens que la question est essentiellement statistique. Les adversaires de la vaccine soutiennent, en effet, que si elle permet de conserver un plus grand nombre de petits enfants, il se produit vers les âges plus élevés, de 10 à 15 ans, par exemple, un nombre exceptionnel de décès que l'on n'avait pas observé antérieurement. La question est donc de savoir, d'après les tables mortuaires, si réellement ce surplus de décès s'est manifesté à partir de l'usage du vaccin.

M. Legoyt : Les vaccinophobes, dont j'ai lu les écrits avec soin, ne limitent pas à la période de 10 à 15 la mortalité extraordinaire qu'ils attribuent à la vaccine. Ils prétendent que, comparativement à l'époque à laquelle elle était inconnue, ou peu

appliquée, la mortalité adulte, sans spécification d'âge, s'est accrue très-sensiblement. Or, non-seulement les tables de décès par âge les plus dignes de foi démontrent que cette mortalité n'existe pas, mais encore elles attestent que l'accroissement de la durée moyenne depuis le dernier siècle s'est étendue à tous les âges, à la vérité dans une moindre proportion pour les âges adultes que pour les âges de l'enfance.

M. Wolowski : Je n'entends pas, au surplus, rapporter exclusivement à la vaccine le mérite de la diminution de la mortalité des bas âges. Les progrès de l'hygiène publique et de l'hygiène spéciale aux enfants y ont une grande part. Il est certain que leur éducation physique actuelle est plus conforme aux préceptes de la science qu'elle ne le fût jamais. Le développement de l'aisance publique permet, en outre, de leur donner une alimentation plus substantielle qu'à aucune autre époque.

M. Legoyt : J'ajouterai que la substitution graduelle, jusque dans les communes rurales, de sages-femmes diplômées aux matrones d'autrefois, doit amener la conservation d'un plus grand nombre d'enfants que par le passé. D'une part, en effet, les dangers des accouchements sont diminués par leur assistance; de l'autre, les mères leur doivent les plus utiles conseils sur les soins à donner à leurs nouveau-nés.

M. Millot . Pour moi, je ne voudrais opposer aux détracteurs de la vaccine que le fait officiel, à savoir, que, sauf dans ces dix dernières années où il est devenu à peu près stationnaire, le rapport des jeunes gens qui atteignent l'âge du recrutement au nombre des naissances masculines de l'année correspondante, n'a cessé de s'accroître. Les tables des décès d'après leurs causes, publiées par M. Legoyt, pour les années 1855 à 1857, prouvent, d'ailleurs, une diminution sensible des ravages de la terrible maladie que les vaccinophobes considèrent comme le produit de la vaccine, la fièvre typhoïde.

Voici les documents par ce point :

Décès par la fièvre typhoïde.	1855.	1856.	1857.
Dans les villes	14,234	8,232	8,109
Dans le département de la Seine . .	3,820	1,993	2,828

Les décès par la variole suivent également un mouvement décroissant :

Villes réunies	3,084	1,796	1,490
Département de la Seine	585	284	470

Cette coïncidence de la diminution des décès varioliques et de la mortalité par la fièvre typhoïde est très-remarquable. Espérons qu'elle sera confirmée par des observations ultérieures.

M. le D^r Juglar fait une analyse orale d'un mémoire sur les crises commerciales et leurs rapports avec les opérations des grands établissements de crédit.

Les observations suivantes sont échangées au sujet de cette communication :

M. Millot : La Société voudra bien me permettre de saisir cette occasion de rappeler que, 20 ans avant notre honorable collègue, M. Juglar, et 5 ans avant M. Briaune, j'ai publié des études sur les crises commerciales dans leurs rapports avec les chertés céréales. Dans mon *Histoire d'un grain de blé*, publié en 1849, j'ai rapproché (p. 47) le prix du grain du dividende de l'action de la Banque, dividende dont les oscillations résument peut-être plus fidèlement que l'encaisse ou l'escompte seuls, le mouvement commercial.

Dans ma *Dépense du Parisien*, insérée au 2^e volume de la *Statistique de la Seine*

(1829), j'ai donné, avec courbes, l'histoire de la Banque de 1797 à 1828, avec l'indication des *maxima* et *minima* pour chaque nature d'opération.

M. Legoyt : Je n'ai qu'une courte observation à faire sur le mémoire si curieux de M. Juglar. J'aurais voulu qu'à son étude sur les variations de l'escompte et de l'encaisse métallique, il eût ajouté des recherches de même nature sur les prêts contre dépôts de valeurs. Il eût probablement trouvé, en ce qui concerne ces prêts, les mêmes mouvements, sous les mêmes influences. Mais, comme ils constituent une branche très-importante des opérations des deux banques qu'il a comparées, je crois qu'il eût, en complétant son travail sur ce point, ajouté à l'intérêt déjà si vif qu'il présente.

M. Dupuit : Dans l'intéressant document dont M. Juglar vient de nous donner l'analyse figurent des prix moyens du froment pour la France entière. J'ai quelques doutes sur l'exactitude de ces prix, que je suppose avoir été puisés dans les documents officiels. Je crains que l'administration ne fasse entrer, avec une valeur égale, dans le calcul de ses moyennés, et des marchés insignifiants, ne vendant qu'une très-minime quantité de céréales, et de grands marchés où se consomment d'importantes affaires. S'il en était ainsi, les prix moyens ne donneraient pas la véritable moyenne des prix. Je préférerais alors qu'ils fussent relevés pour un seul marché, pourvu qu'il fût considérable, comme Londres ou Paris, par exemple.

M. Legoyt : Les prix des céréales ne sont pas recueillis par le service que j'ai l'honneur de diriger, mais par la Direction de l'Agriculture. Voici dans quelles conditions les éléments en sont réunis. Et d'abord je dois dire qu'il y avait, sous le régime de l'échelle mobile, et je crois même qu'il existe encore, malgré sa suppression, deux relevés relatifs aux prix. Le premier, résultant des mercuriales d'un certain nombre de marchés régulateurs, servait de base au droit d'entrée et de sortie des céréales. J'ai lieu de penser que l'administration continue à se faire adresser ce document, bien qu'il n'ait plus aujourd'hui qu'une valeur statistique. Le second, destiné à constater les prix moyens dans chaque département, puis dans la France entière, ne me paraît pas mériter les reproches d'inexactitude que vient de lui adresser le préopinant. En effet, aux termes d'une circulaire fort ancienne, puisqu'elle remonte à l'année 1817, les quantités vendues sur chaque marché doivent être multipliées par leur prix et la somme des produits est divisée par le total des ventes. Je crois que c'est la méthode la plus sûre, celle qui conduit le plus exactement à la détermination du vrai prix moyen. Il est certain, en effet, qu'elle a pour résultat d'accorder aux grosses ventes, aux gros marchés leur juste part d'influence sur le règlement du prix, ce qui n'aurait pas lieu, si l'on se bornait à diviser la somme des prix par le nombre d'articles vendus.

Quant au calcul du prix moyen pour la France entière, je suis obligé de reconnaître qu'il n'est pas fait conformément aux mêmes données. J'ai lieu de croire qu'il est tout simplement le résultat de la somme des prix de chaque département par le nombre 86 autrefois, 89 aujourd'hui.

M. Boudin donne lecture d'un premier mémoire sur la salubrité relative des deux hémisphères.

Au sujet de l'un des passages de cette communication, M. Mannequin signale le fait suivant. Avant 1852, dit-il, il existait à Rio de Janeiro une période de pluies, pendant laquelle elles étaient journalières. Cette période était tellement caractérisée qu'il était d'usage, dans la ville, de se donner rendez-vous, pour les affaires importantes, à l'époque à laquelle elle prenait fin. En 1852, la fièvre jaune, inconnue jus-

que-là, ayant paru, les pluies cessèrent tout à coup. Cette singulière coïncidence me paraît appeler une attention toute particulière.

M. le D^r Boudin : Je ne vois dans ce fait qu'une coïncidence purement fortuite. La fièvre jaune a été importée à Rio de Janeiro indépendamment de tout phénomène météorologique, comme récemment à Nantes. Rien de plus, rien de moins.

M. Bertrand : Il me paraît cependant nécessaire de tenir compte de ce fait remarquable, si j'ai bien entendu notre collègue, que tous les ans la fièvre jaune paraît et que tous les ans les pluies s'arrêtent au moment de son invasion. L'arrivée périodique de l'épidémie et l'interruption concomittante des pluies ne seraient-elles pas dues au même phénomène ?

M. le D^r Boudin : Il en a été de l'importation de la fièvre jaune à Rio de Janeiro, comme de celle de la rage canine en Algérie. Elle n'y existait pas avant une certaine époque, ou du moins elle y était fort rare. Depuis, elle s'est rapidement étendue, et aujourd'hui elle y sévit avec plus d'intensité qu'en France. Je persiste à croire que les phénomènes météorologiques n'ont eu aucun rapport avec l'invasion de ces diverses maladies.

M. Bertrand : Je prierai M. le D^r Boudin de nous faire connaître si, dans les régions de l'hémisphère sud, où ses recherches l'ont conduit à constater l'absence de fièvre paludéenne, malgré de nombreux marais, il n'a pas été constaté d'autres maladies ?

M. le D^r Boudin : Les faits répondent affirmativement. Dans ces régions, la fièvre typhoïde et la phthisie pulmonaire sont dominantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
